

pensons, au contraire, que cet argent donné aux multinationales devrait plutôt être investi dans la création d'emplois publics, dans de l'emploi stable, de l'emploi de qualité.

Ma question est simple : allez-vous changer de cap ? Allez-vous changer de stratégie ? Allez-vous arrêter de faire des cadeaux à ces multinationales ?

J'avais également une question concernant la rencontre du Gouvernement wallon avec GSK. Lors de la plénière du mercredi 5 février, on a appris que le Gouvernement avait rencontré la direction à propos de son plan de licenciement. Les travailleurs s'inquiètent aussi de savoir si cette phase de licenciement n'est finalement pas qu'un ballon d'essai. On entend que GSK voudrait se débarrasser de certains départements comme la recherche pour se concentrer sur d'autres départements comme le département vaccins. Les travailleurs ont le droit de savoir ce qu'il en est réellement.

Quels éléments avez-vous appris sur la stratégie à moyen et à long terme avec cette multinationale ?

**M. le Président.** - La parole est M. Mugemangango.

**M. Mugemangango** (PTB). - Mon camarade l'a dit, GSK est une entreprise largement bénéficiaire. C'est une entreprise qui est au cœur de la stratégie économique du Gouvernement wallon déjà depuis plusieurs gouvernements. Cela a déjà été confirmé aussi par la DPR de ce Gouvernement quand celle-ci a confirmé que l'on allait reconduire la stratégie des pôles de compétitivité.

Des problèmes ont été posés par mon camarade, mais il y a également un autre problème qui est celui de la collusion entre les structures publiques et la direction de GSK.

À un autre niveau de pouvoir, on a déjà parlé, par exemple, du rôle d'un certain Pascal Lizin qui est membre du Conseil de l'industrie. Conseil de l'industrie qui était notamment mentionné dans la note coquelicot qui a précédemment fait l'objet de discussions et le PS et Ecolo et qui est finalement une source d'inspiration importante pour la stratégie économique de ce Gouvernement.

Ici, ce n'est pas de M. Lizin que je parlais, c'est plutôt de celui qui préside le pôle de compétitivité le plus important au niveau de la Région wallonne, c'est BioWin. Un pôle de compétitivité qui est responsable de la gestion de subsides à concurrence de 113 millions d'euros et celui qui dirige ce pôle de compétitivité n'est autre que Philippe Denoël, qui est en même temps directeur recherche et développement chez GSK.

Pour nous, il y a un conflit d'intérêts évident. On ne peut pas à la fois poursuivre l'intérêt général à la tête d'une structure publique telle que ce pôle de

compétitivité et, à la fois, être finalement aux ordres d'une entreprise qui décide de licencier près de 1 000 personnes alors qu'ils font du bénéfice.

On l'a dit, cette stratégie de pôle de compétitivité, on la remet en question, mais en l'état, il nous paraît évident qu'il y a une contradiction. Il faut donc que ce M. Denoël fasse un pas de côté, il faut que ce M. Denoël démissionne de sa présidence du pôle de compétitivité.

La question que je vous pose, Monsieur le Ministre, c'est : allez-vous mettre cette proposition, cette décision en place ?

*(Mme Cremasco, Présidente, prend place au fauteuil présidentiel)*

**Mme la Présidente.** - La parole est à M. Legasse.

**M. Legasse** (PS). - Pour ma part, je voudrais insister sur ce que l'on appelait auparavant ou dans le temps la Walifornie. Le Brabant wallon apparaissait comme une province, dont je suis originaire et mandataire, un peu différente des autres, où économiquement tout semblait définitivement aller bien. Aujourd'hui, nous constatons, depuis maintenant quelques mois, pour ne pas dire quelques années, que les difficultés s'amoncellent et que cette province n'est pas différente des autres, en ce sens que, économiquement, il y a des ressacs et qu'il y a des difficultés dans tous les secteurs, en ce compris dans les secteurs porteurs qu'est le secteur qui nous concerne aujourd'hui.

Je voudrais quand même citer quelques sociétés qui ont fait l'actualité ces jours et ces mois derniers, CP Bourg dont on parle encore régulièrement, Altifort Boart, NMLK, Baxter, Virginal Paper SA, Carimat, Blokker aujourd'hui, Orchestra, E5Mode, autant de sociétés qui sont concernées. D'ailleurs, la Province du Brabant wallon, en 2019, est la province qui a été la plus touchée par des restructurations, des faillites ou des licenciements collectifs. On les compte par centaines ; je n'espère pas par milliers prochainement.

Je voulais évoquer cet élément parce qu'il semble important aux yeux des mandataires publics, mais aussi aux yeux de tout un chacun. Cela veut dire que la désindustrialisation de notre province est une réalité aussi et que les manufactures, fussent-elles de haute technologie, souffrent également.

On peut le regretter. Surtout, on doit être à côté des travailleurs. On se doit d'être à côté des travailleurs, quels qu'ils soient, qu'ils soient cadres, qu'ils soient ouvriers, qu'ils soient employés, parce qu'aujourd'hui, semble-t-il, personne n'est plus à l'abri.

Je voulais insister sur cet élément, parce qu'à mon sens, de la concertation sociale et des acteurs sociaux, politiques également, économiques, naîtra la solution. Il faut donc permettre à l'ensemble des acteurs sociaux

aujourd'hui de dialoguer et d'activer la fameuse phase 1 du plan Renault, leur permettre aussi d'être représentés pour certains, puisqu'il semblerait que les cadres ne soient pas représentés, que le processus tel que défini aujourd'hui, la représentation des cadres n'est pas garantie.

Je voudrais, à ce sujet, vous poser quelques questions.

Comment avance cette procédure ? Avez-vous aujourd'hui, suite aux rencontres que vous avez eues avec la direction, mais aussi avec les représentants syndicaux, plus d'informations sur le déroulement des négociations entre partenaires sociaux ? Qu'en est-il de cette représentativité des cadres ?

J'aurais également voulu vous poser assez directement la question suivante selon laquelle le nombre d'emplois menacés qui a été évoqué aujourd'hui est quand même de quelque 1 000 personnes, en comptant le non-renouvellement des contrats, les cadres et les autres. Ce chiffre est-il toujours d'actualité ? Est-ce bien ce chiffre que vous avez évoqué avec les différents partenaires lorsque vous les avez rencontrés ? Existe-t-il des alternatives au licenciement ? Quelles sont-elles, d'initiative ou en tout cas débattues, évoquées par l'employeur, par GSK ?

Certains sites wallons sont-ils plus menacés que d'autres par rapport à ces pertes d'emploi ? Je pense à Wavre et à Rixensart, pour ce qui me concerne directement, mais aussi à Gembloux.

Concernant les 500 millions d'euros annoncés d'investissements, avez-vous également des garanties et plus de précisions quant au phasage, au rythme de ces investissements ? Si oui, savez-vous déjà comment il sera décliné, par exemple, dans le prochain triennat, cet investissement ?

Enfin, je voulais également vous poser la question du quartier général de GSK concernant les vaccins. Il se dit qu'ils vous auraient confirmé, du moins dans certains quotidiens nationaux, que leur volonté est bel et bien de conserver leur QG, leur quartier général de recherche et de production de vaccin en Wallonie. Pouvez-vous le confirmer ?

Voilà mes questions.

*(M. Legasse, Président, reprend place au fauteuil présidentiel)*

**M. le Président.** - La parole est à M. Hardy.

**M. Hardy (PS).** - AXA, ING, Caterpillar, il y a un point commun, ce sont des licenciements collectifs réalisés par des sociétés qui font des bénéfices.

Je souhaite prendre de la hauteur dans le cadre de ce débat et je n'ai pas envie de rentrer dans des attaques ad hominem.

Je pense sincèrement qu'il faut réfléchir à un autre modèle économique qui soit plus social, plus éthique, qui prend en compte les enjeux de demain. Il y a une réflexion à mener en concertation avec les différents niveaux de pouvoir.

Deux enjeux essentiels, un premier, c'est faire en sorte d'interdire les licenciements collectifs, renforcer le plan Renault. Des textes ont été déposés par le PS au niveau fédéral. Il y a aussi une proposition intéressante sur le fait de renforcer le droit d'alerte pour permettre aux syndicats, dès qu'ils en ont les premiers signaux, d'avoir des renseignements pertinents sur la situation d'une entreprise.

On a, aujourd'hui, l'opportunité de faire de cette catastrophe sociale le point de départ vers une économie plus juste, une économie plus éthique, une économie plus humaine. Les investissements d'aujourd'hui, qu'ils soient publics ou privés, doivent faire en sorte de créer les emplois de demain. Il est impensable qu'une société qui fait des milliards d'euros de bénéfices puisse envisager de sacrifier l'emploi en Wallonie et en Belgique.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, j'ai plusieurs questions.

Existe-t-il une concertation avec les différents niveaux de pouvoir pour éviter que d'autres catastrophes sociales arrivent à l'avenir ? Existe-t-il des mesures pour encourager l'emploi et les retours à l'emploi des travailleurs de GSK ?

Selon la directrice de BioWin, près de 2 400 postes seront à pourvoir d'ici 2022. J'ai d'ailleurs lu que vous organisiez un *jobday* spécifique. Ces travailleurs y seront-ils intégrés pleinement ? Y a-t-il des initiatives prises par GSK pour inciter à la mobilité interne à l'entreprise ?

Je vous remercie pour vos réponses.

**M. le Président.** - La parole est à M. Desquesnes.

**M. Desquesnes (cdH).** - Lorsque nous avons demandé, au nom du groupe cdH, la convocation urgente d'une Commission conjointe économie et emploi, nous avons listé une série de questions et nous avons aussi demandé que les trois ministres compétents au sein du Gouvernement soient présents. Nous avons demandé que le ministre de l'Économie, la ministre de l'Action sociale et de l'Emploi soient présents, mais également le ministre-président, parce que nous pensons qu'en la matière il y a une coordination nécessaire et indispensable avec le niveau fédéral, dans le cadre de la procédure Renault, mais également dans le cadre des volets d'action qui sont possibles au niveau fédéral. On